

**Compte-rendu annuel à la Collectivité (CRAC)
Ecole élémentaire Pasteur**

**Exercice 2021
Avancement au 31 décembre 2021**



Sommaire

1. Cadre contractuel du mandat	3
2. Contexte et historique de l'opération.....	4
3. État d'avancement de l'opération	5
3.1. Préparation de l'opération et passation des marchés.....	5
3.2. Avancement des études de conception.....	5
3.3. Avancement des travaux	5
3.4. Avancement des recherches de financement.....	5
4. Perspectives opérationnelles et suite à donner.....	6
5. Enveloppe financière prévisionnelle et plan de trésorerie.....	6
6. Conclusions.....	6
7. Annexes	6

1. Cadre contractuel du mandat

La Ville de Grigny a fait appel à la SPL OSER pour le pilotage de la rénovation énergétique et de l'extension de l'École Élémentaire Pasteur.

Une autre école de la ville, l'école Tissot, datant de 1880, sera amenée à fermer de par sa vétusté et sa trop coûteuse remise aux normes. L'objectif de la rénovation et de l'extension de l'École Pasteur est donc de pouvoir accueillir 6 classes supplémentaires pour pallier la fermeture envisagée en 2024 de l'école Tissot.

Par ailleurs, un Pôle Petite Enfance neuf a été inauguré en 2020 au voisinage direct de l'École Pasteur. Certains espaces de ce Pôle sont prévus mutualisés avec l'école : accès aux sanitaires, salle de cantine, salles d'activités, pour les usages scolaires et périscolaires.

L'opération concerne l'ensemble du bâtiment existant et comprend :

- Une rénovation énergétique ambitieuse du bâtiment existant ;
- La démolition et reconstruction du bâtiment central pour une réorganisation fonctionnelle, la liaison en accessibilité avec les ailes, et une extension des surfaces permettant la création de 6 salles supplémentaires ;
- Une réhabilitation et remise à niveau de l'ensemble des lots techniques et du second œuvre sur l'ensemble du bâtiment ;
- La mise en place d'un système assurant un renouvellement d'air de qualité ;
- Le besoin d'assurer la pérennité du bâtiment, relativement aux problématiques d'humidité dans le sous-sol ;
- La mise en accessibilité complète du bâtiment, avec notamment la création d'un ascenseur ;
- La mise en conformité vis à vis de la sécurité incendie, notamment le traitement des cloisons entre classes et circulations, le cloisonnement des escaliers et leur mise en conformité, le remplacement du SSI ;
- L'aménagement des espaces extérieurs, conformément au programme fonctionnel.

D'un point de vue architectural, le bâtiment doit présenter une harmonie d'ensemble et une bonne intégration avec le Pôle Petite Enfance voisin.

Les objectifs de performance de l'opération sont :

- au niveau de la performance réglementaire :
 - L'atteinte du niveau BBC rénovation pour les bâtiments rénovés
 - La consommation conventionnelle des extensions devra répondre à l'objectif RT2012 – 25% et correspondre au niveau E2C1 ou être au niveau réglementaire défini par la RE2020 selon la réglementation en vigueur au moment du dépôt du permis de construire
- Une réduction minimale du ratio surfacique des consommations d'énergie finale réelles en kWh EF par m² de Surface de Plancher de 60% par rapport à la situation initiale, sur l'ensemble du site.
- La création d'une chaufferie bois
- La création d'une production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus.

Pour cette opération, la SPL OSER intervient en tant que mandataire de la ville de Grigny, dans le cadre d'un marché de quasi-régie signé entre la collectivité et la Société Publique Locale. L'objectif est de réaliser l'opération de rénovation par le biais d'un marché global de performance énergétique.

Sur le plan juridique, le mandataire agit au nom et pour le compte du mandant (la Commune) et applique toutes les règles qui s'appliquent à la collectivité dont celles relatives à la commande publique.

Sur le plan financier le mandataire reçoit de la part du mandant des avances de trésorerie versées par la Commune à la SPL OSER, sur la base d'un échéancier prévisionnel. Le mandataire paye toutes les dépenses prévues au marché de mandat et ses annexes.

L'enveloppe financière prévisionnelle s'établit à **8 700 000 € TTC** de dépenses d'investissements gérées par la SPL OSER.

2. Contexte et historique de l'opération

La SPL OSER avait conduit pour le compte de la ville de Grigny un audit énergétique de cette école en 2015. Cet audit a été complété et mis à jour en 2020 afin de préparer le programme.

La société Florès a rédigé le programme fonctionnel de l'opération après une concertation avec les différents usagers. Des diagnostics amiante et plomb ont été réalisés.

Ces différentes études de programmation ont abouti à la définition d'un programme de rénovation et d'extension de l'école. Sur la base de ce programme le mandat de maîtrise d'ouvrage a été établi puis signé en février 2021.

3. État d'avancement de l'opération

3.1. Préparation de l'opération et passation des marchés

Pour les besoins de cette opération, la SPL OSER a passé les marchés suivants :

Objet	Titulaire	Montant dans le cadre du mandat
Contrôle technique	VERITAS	19 678,75 € HT
Coordination SPS	SP2SE	19 676,80 € HT
Etudes géotechniques	EGSOL	5 000 € HT
Etude humidité dans bâti	G ENVIRONNEMENT	4 555 € HT
Diagnostic structure des planchers	COGECI	7 500 € HT

Marché public global de performance énergétique

La consultation, en dialogue compétitif, pour l'attribution d'un marché public global de performance énergétique s'est conclue par le JURY du 30 novembre 2021 qui a proposé de retenir l'offre de base du groupement d'entreprises JEAN NALLET CONSTRUCTION / INSOLITES ARCHITECTURES / ECHO ENERGIES SOLUTIONS / LMI / PURE INGENIERIE / EOLYA.

La C.A.O. puis le conseil municipal du 10 décembre 2021 a validé ce choix. La mise au point du marché est en cours.

Autres marchés

Les autres marchés ont été attribués en procédure adaptée (Contrôle technique et Coordination SPS) ou via des consultations directes auprès de 3 à 5 entreprises pour les prestations d'études amont de montant inférieur à 40 k€ HT.

3.2. Avancement des études de conception

Les études de conception n'ont pas débuté.

3.3. Avancement des travaux

Les travaux n'ont pas débuté.

3.4. Avancement des recherches de financement

A ce stade du projet, aucune subvention n'a été obtenue.

4. Perspectives opérationnelles et suite à donner

Échéances sur l'année à venir :

La signature du marché global de performance est prévue début février 2022
Les études de conception débuteront à la notification du marché global de performance en février 2022. Le dépôt des autorisations d'urbanisme est prévu en mars 2022.

Les travaux préparatoires débuteront au printemps 2022 pour la préparation des locaux provisoires puis à l'été pour la démolition du corps central. Le démarrage effectif des travaux de rénovation et de construction neuve aura lieu en novembre 2022 pour une réception définitive à l'été 2024.

La SPL OSER assistera la ville pour le dépôt des demandes de financement avec en particulier des financements envisagés dans le cadre du Fond chaleur pour la chaufferie bois, du FEDER pour la rénovation énergétique et de l'agence de l'eau pour les aménagements extérieurs.

5. Enveloppe financière prévisionnelle et plan de trésorerie

L'enveloppe financière prévisionnelle définie dans le mandat s'établit à **8 700 000 € TTC** pour la part gérée par le mandataire et **249 195 € TTC** pour la rémunération du mandataire (hors révision de prix pour les honoraires).

Actualisation des dépenses réglées :

Les dépenses réglées par le mandataire, en date du 31 décembre 2021 pour le compte de la ville de Grigny s'élèvent à 21 541,92 € TTC. Le bilan des dépenses est joint en annexe.

Mise à jour de l'échéancier des dépenses :

L'échéancier prévisionnel des dépenses a été mis à jour dans le tableau joint en annexe.

6. Conclusions

La SPL OSER propose à la Commune de Grigny :

- D'approuver l'état des dépenses de l'opération au 31 décembre 2021
- D'approuver les perspectives et suite à donner sur l'opération.

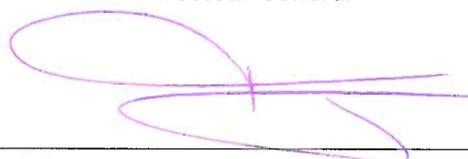
7. Annexes

- Bilan des dépenses et des recettes
- Budget prévisionnel TTC
- Récapitulatif des factures réglées au 31/12/2021

Aurélie DUPARCHY
Responsable de secteur


Grenoble le 31 janvier 2022

Philippe TRUCHY
Directeur Général





ANNEXE 1 : BILAN DES DEPENSES ET DES RECETTES

Ville de Grigny - Ecole élémentaire Pasteur
Mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SPL OSER

Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale : bilan des dépenses et des recettes pour l'année 2021

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget en cours	Dépenses engagées	Dépenses réglées pour l'ensemble du mandat	Dépenses réglées pour l'année 2021
	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC
Etudes complémentaires et préparation opération				
Diagnostic Amiante & Plomb Avant Travaux (complément en cours d'études et travaux) y compris intervention étancheur.	18 000 €	6 432,00 €	0,00 €	0,00 €
Diagnostocs divers : étude géotechnique et diagnostic humidité cave	36 000 €	20 466,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Divers	12 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux				
Marchés public global de performance énergétique - 1/ Honoraires de conception	807 052 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Marchés public global de performance énergétique - 2/ Travaux	6 725 431 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Marchés public global de performance énergétique - 3/ Prime de performance	60 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Marchés public global de performance énergétique - 4/ Travaux d'adaptation des locaux existants mis à disposition par la Ville pour faciliter le phasage des travaux	108 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Indemnités candidats non retenus	84 000 €	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais d'organisation de mise en concurrence	9 600 €	4 960,14 €	2 698,92 €	2 698,92 €
Honoraires contrôle technique	40 953 €	23 614,50 €	3 843,00 €	3 843,00 €
Honoraires CSPS	36 990 €	23 612,16 €	0,00 €	0,00 €
Prévention des risques et mesures spécifiques liés aux matériaux contenant de l'amiante et du plomb	21 600 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provision pour aléas	451 949 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour révisions de prix en phase études et travaux	234 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Assurance Dommage Ouvrage	55 026 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Dépenses gérées par la SPL OSER	8 700 000,00 €	121 084,80 €	21 541,92 €	21 541,92 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget en cours	Demandes d'avances émises	Demandes d'avances réglées pour l'ensemble du mandat	Demandes d'avances réglées pour l'année 2021
	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC
Demandes d'avances d'investissement	8 700 000,00 €	243 900,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Total avances d'investissement	8 700 000,00 €	243 900,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €

Tresorerie Nette	8 458,08 €	8 458,08 €
-------------------------	-------------------	-------------------

Honoraires du mandataire	Budget en cours	Factures émises	Factures réglées pour l'ensemble du mandat	Factures réglées pour l'année 2021
	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC
Honoraires SPL Oser pour mandat de maîtrise d'ouvrage	209 616 €	43 086,00 €	26 891,48 €	26 891,48 €
Provision pour évolutions et révisions de prix mandat de maîtrise d'ouvrage	20 383 €	82,86 €	0,00 €	0,00 €
Total Honoraires du mandataire	229 999 €	43 169 €	26 891 €	26 891 €



SPL OSER
Auvergne-Rhône-Alpes

ANNEXE 2 : BUDGET PREVISIONNEL

Ville de Grigny - Ecole élémentaire Pasteur Mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SPL OSER
 Programmation budgétaire annuelle - Mandat de maîtrise d'ouvrage - Mise à jour Décembre 2021

€ TTC	Demandes d'avances d'investissements	Honoraires SPL - Investissement	Honoraires SPL - Fonctionnement	P1	P2	P3	P5
2021 et précédents	224 348,90 €	43 086,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
2022	2 727 257,03 €	50 574,45 €	- €	- €	876,00 €	724,80 €	600,00 €
2023	4 755 011,18 €	65 104,35 €	- €	5 400,00 €	1 752,00 €	1 449,60 €	600,00 €
2024	736 453,40 €	57 467,20 €	- €	5 400,00 €	6 639,00 €	2 633,10 €	1 200,00 €
2025	196 929,49 €	6 579,00 €	6 797,00 €	5 400,00 €	11 526,00 €	6 183,60 €	7 920,00 €
2026	60 000,00 €	7 188,00 €	5 897,00 €	5 400,00 €	11 526,00 €	6 183,60 €	7 920,00 €
2027	- €	- €	5 897,00 €	5 400,00 €	11 526,00 €	6 183,60 €	7 920,00 €
2028	- €	- €	5 897,00 €	5 400,00 €	11 526,00 €	6 183,60 €	- €
2029	- €	- €	6 147,00 €	5 400,00 €	11 526,00 €	6 183,60 €	- €
2030	- €	- €	6 397,00 €	5 400,00 €	7 203,75 €	4 637,70 €	- €
2031	- €	- €	7 296,00 €	5 400,00 €	7 203,75 €	4 637,70 €	- €
Total TTC	8 700 000,00 €	229 999,00 €	44 328,00 €	48 600,00 €	81 304,50 €	45 000,90 €	26 160,00 €



SPL OSER
Auvergne-Rhône-Alpes

ANNEXE 3 : RECAPITULATIF DES FACTURES REGLEES AU 31/12/2021

Ville de Grigny - Ecole élémentaire Pasteur Mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SPL OSER

Récapitulatif des sommes payées en date du 31/12/2021

Étiquettes de lignes	Facturé HT	Révisions HT	Total HT	TVA	RG TTC	Total TTC	Réglé TTC
2021 - 04	900,00		900,00	180,00		1 080,00	1 080,00
BOAMP	900,00		900,00	180,00		1 080,00	1 080,00
2021 F302 0802	900,00		900,00	180,00		1 080,00	1 080,00
2021 - 05	5 000,00		5 000,00	1 000,00		6 000,00	6 000,00
EGSOL	5 000,00		5 000,00	1 000,00		6 000,00	6 000,00
2021 F529 OP 0802	5 000,00		5 000,00	1 000,00		6 000,00	6 000,00
2021 - 06	712,84		712,84	45,44		758,28	758,28
LAGRANGE DAMIEN	227,20		227,20	45,44		272,64	272,64
2021 F553 OP 0802	227,20		227,20	45,44		272,64	272,64
CINOV RHONE ALPES	485,64		485,64	,00		485,64	485,64
2021 F656 OP 0802	485,64		485,64	,00		485,64	485,64
2021 - 08	7 500,00		7 500,00	1 500,00		9 000,00	9 000,00
COGECI	7 500,00		7 500,00	1 500,00		9 000,00	9 000,00
2021 F869 OP 0804	7 500,00		7 500,00	1 500,00		9 000,00	9 000,00
2021 - 10	90,00		90,00	18,00		108,00	108,00
GROUPE DAUPHINE MEDIA	90,00		90,00	18,00		108,00	108,00
2021 F1200 OP0802	90,00		90,00	18,00		108,00	108,00
2021 - 11	2 170,00		2 170,00	434,00		2 604,00	2 604,00
BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	2 170,00		2 170,00	434,00		2 604,00	2 604,00
2021 F1413 OP0802	1 356,25		1 356,25	271,25		1 627,50	1 627,50
2021 F1414 OP 0802	813,75		813,75	162,75		976,50	976,50
2021 - 12	1 659,70		1 659,70	331,94		1 991,64	1 991,64
BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	1 032,50		1 032,50	206,50		1 239,00	1 239,00
2021 F1676 OP0802	1 032,50		1 032,50	206,50		1 239,00	1 239,00
LAGRANGE DAMIEN	627,20		627,20	125,44		752,64	752,64
2021 F1534 OP0802	627,20		627,20	125,44		752,64	752,64
Total général	18 032,54		18 032,54	3 509,38		21 541,92	21 541,92



**MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE
POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE ET L'EXTENSION
DE L'ECOLE PASTEUR A GRIGNY**

- **Justificatifs des dépenses engagées depuis la demande d'avance n°2
(article 9.2 du contrat)**

Ville de Grigny - Ecole élémentaire Pasteur
Mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SPL OSER

Factures réglées depuis la demande 2 du 14/12/2021

Factures à transmettre	oui
Liste des factures	Somme de Réglé TTC
2021 - 12	1991,64
2021 F1534 OP0802 - LAGRANGE DAMIEN	752,64
2021 F1676 OP0802 - BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	1239,00
Total général	1991,64



DAMIEN LAGRANGE ARCHITECTE
6 RUE FRANKLIN
ATELIER DES POSSIBLES
69002 LYON 02
FRANCE
contact@damienlagrange.fr
www.damienlagrange.fr
N° TVA Intracommunautaire : FR22528364888
N° SIRET : 52836488800032

SPL OSER
1 ESPLANADE FRANCOIS MITTERAND
69002 LYON 02

Reçu le 01-12-2021
F1534 Op 0802

FACTURE N° 21-12-227

Le mercredi 1 décembre 2021

Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT
RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE PASTEUR A GRIGNY Indemnités de participation à un jury de concours (2 heures à 100€/h)	6,00	100,00 €	20,00	600,00 €
DEPLACEMENT Remboursement des frais kilométriques	52,31	0,52 €	20,00	27,20 €

Conditions de paiement :
• 100,00 % soit 752,64 € à payer le :
01/12/2021 (à réception).

Total HT	627,20 €
TVA (20 %)	125,44 €
Total TTC	752,64 €

Coordonnées bancaires :
IBAN : FR80 3000 2010 0000 0070 8503 A08 BIC/SWIFT : CRLYFRPP



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Construction

Racing Park
4 chemin du Tronchon
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

Personne à contacter / Contact :

PIOT CATHERINE
Tel : +33473143760
Fax :
catherine.piot@bureauveritas.com

Vos / Your References	FACTURE/INVOICE
MARCHE202102	Page : 1/1 No : 21157268 Date : 10/12/2021 Client / Customer : 2402801
Adresse d'envoi / Ship to invoice	
SA PUBLI LOCALE EFFICACITE ENERGETIQUE 5 RUE EUGENE FAURE 38000 GRENOBLE	
Reçu le 13-12-2021 F1676 Op 0802	
Client Facturé / Bill to Client	Affaire / Contract N° : 10838227 Soc : 00796 CB : 0796170
SA PUBLI LOCALE EFFICACITE ENERGETIQUE 5 RUE EUGENE FAURE 38000 GRENOBLE FRANCE	Affaire suivie par : Descriptif du contrat : GRIGNY - RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECOLE PASTEUR - MISSION CT : S+HAND+LP+LE+AV+PS+TH+F+GTB+HYS+P Descriptif de la facture :
FR80791623069	

Détails	QT	Prix Price	UOM UOM	%TVA VAT%	Montant HT Net Amount
ECOLE PASTEUR 64 RUE PASTEUR 69520 GRIGNY Echeance: 0 - Assistance analyses offres finales Montant global: 19223.75 EUR Montant deja facture: 2170.00 EUR Montant restant a facturer: 16021.25 EUR	1	1032.50	EA	20.0	1032.50

Montant de TVA/VAT à 20.0 % (TVA 20,00% /encaissement) : 206.50 EUR	TOTAL HT 1032.50 EUR
Net sans escompte. Interets de retard : trois fois le taux d'interet legal.Indemnité forfaitaire de frais de recouvrement (article D441-5 code de commerce): 40 euros	NET TOTAL
	TAXES 206.50 EUR
PAYABLE LE / DUE DATE : 09/01/2022 PAYMENT TERM : VIREMENT BANCAIRE	TOTAL 1239.00 EUR

Bureau Veritas Construction SAS - Siège Social / Head Office: 9 Cours du Triangle 92800 Puteaux France - SIRET : 79018278600950
- B 790182786 RCS Nanterre - 7120B - Capital : 15800100 EUR - Num TVA : FR96790182786

Veuillez communiquer le détail de vos virements à : annonces.virements@bureauveritas.com

IMPORTANT :
Paiement par chèque :
Merci d'adresser ce
bordereau et votre
paiement à :

Bureau Veritas
Construction
Département des
Comptabilités France
TSA 61001
69574 DARDILLY Cedex

Paiement par virement / Wire transfer to :
BNPPARIBAS / SWIFT BNPAFRPPXXX
FR7630004013280001271612304

Facture : 21157268
Date : 10/12/2021
Total : 1239.00 EUR
Client : 2402801
Soc : 00796-CB : 0796170
Date de paiement : 09/01/2022



Facture conforme à nos Conditions
Générales / Invoice conform to our
General Conditions

240280121157268000123900

